Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le 29/10/2026 S LO
ID : 059-265903559-20261022-2026_56-DE

LA SECTION LOMMOISE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LILLE

Nombre d'administrateurs en exercice : 7
Date de convocation : 16 octobre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE
Délibérations du Comité Local de la section lommoise du CCAS

Séance du 22 octobre 2026.

N° **2026/56** : Budget Primitif 2027 – Budget annexe du SSIAD.

Administrateurs Présents :
Monsieur Olivier CAREMELLE, Président
Madame Thérèse LEBRUN, Vice-Présidente
Madame Khadidiatou VENIAT
Madame Bernadette AUMAITRE

Absents-es excusés-ées : Monsieur Jean-Pierre STAELENS
Madame Justine RATELADE
Madame Florence COLLET

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le 29/10/2026
ID : 059-265903559-20261022-2026_56-DE

Vu le Code Général des Collectivités,
Vu l'instruction comptable M22,
Vu l'article R314-3 du code de l'action sociale et des familles, les propositions budgétaires des établissements et des services sociaux et médicaux sociaux doivent être transmises à l'autorité de tarification au plus tard le 31 octobre de l'année qui précède celle à laquelle elles se rapportent,

Considérant que la décision tarifaire de l'Agence Régionale de Santé portant notification de la dotation globale de soins définitive 2026 et, à titre provisoire, de celle 2027, n'a pas encore été communiquée,

La proposition de budget 2027 du service de soins infirmiers à domicile s'équilibre autour d'un montant de dotation de 1 062 468,32 € (contre 1 024 994,63 € pour celle prévisionnelle 2026).

Section de fonctionnement :

Dépenses		Recettes	
Chapitre	**Montant**	**Chapitre**	**Montant**
GROUPE I (011) - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	24 400,00	GROUPE I (017) – Produits de la tarification	1 062 468,32
GROUPE II (012) - Dépenses afférentes au personnel	986 168,32		
GROUPE III (016) - Dépenses afférentes à la structure	51 900,00		
TOTAL	**1 062 468,32**	**TOTAL**	**1 062 468,32**

Section d'investissement :

Dépenses		Recettes	
Chapitre	**Montant**	**Chapitre**	**Montant**
21 - Immobilisations corporelles	6 500,00	28 – Dotation aux amortissements	6 500,00
TOTAL	**6 500,00**	**TOTAL**	**6 500,00**

Il est demandé au Comité Local de la section lommoise de bien vouloir :

- **ADOPTER** les propositions de Budget Primitif du budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour l'exercice 2027.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Adopté à l'unanimité

Publié le

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le 29/10/2026
ID : 059-265903559-20261022-2026_56-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS LOMME

Olivier CAREMELLE

Le Président de la section lommoise du C.C.A.S.

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 059-265903559-20261022-2026_56-DE